

COMMUNIQUÉ

Stains, le 23 septembre 2025

Reconnaissance de l'État de Palestine : une décision historique qui appelle des actes concrets

La reconnaissance par la France de l'État de Palestine est un acte historique, une avancée diplomatique attendue depuis des décennies.

Mais il ne saurait constituer une fin en soi, ni masquer les responsabilités que la France et l'Europe doivent assumer au regard du droit international. **Une reconnaissance sans des mesures concrètes resterait symbolique, voire incohérente.**

Nous le disons avec force : il n'y aura pas d'avenir pour le peuple palestinien sans une action ferme et immédiate contre les politiques de colonisation, d'occupation et d'apartheid menées par l'actuel gouvernement israélien.

La justice doit être au rendez-vous. Le respect du droit suppose que les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité soient traduits devant la Cour Pénale Internationale. Le Premier ministre israélien, ainsi que tous les acteurs impliqués dans le génocide en cours à Gaza, doivent répondre de leurs actes. **En Cisjordanie également, les exactions commises contre la population palestinienne occupée appellent des poursuites et des sanctions.**

De même, la libération de tou.te.s les prisonniere.s politiques palestinien.ne.s, à commencer par Marwan Barghouti, citoyen d'honneur de notre ville, est une exigence de justice et de paix.

Enfin, cette reconnaissance doit s'accompagner d'une prise en compte réelle du préjudice historique subi par les réfugié.e.s palestinien.ne.s depuis 1948, avec l'application du droit au retour et la réparation des injustices passées. Stains est jumelée avec le camp de réfugié.e.s d'Al Amari, en Cisjordanie. Ce lien de solidarité et d'amitié s'est traduit par des actions concrètes dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la santé et du sport.

Nous saluons cette reconnaissance de l'État palestinien comme un premier pas vers une paix juste, durable et conforme au droit international. Mais ce pas ne prendra tout son sens que s'il ouvre la voie à une politique courageuse, lucide et cohérente, au service des droits humains et de la justice.

Azzédine TAÏBI
Maire de Stains